



# 2023, une année au climat contrasté

Les conditions climatiques ont été contrastées cette année. Après une année froide et humide en 2021, suivie d'une année chaude et très sèche en 2022, l'apiculteur a dû s'adapter à un climat plus fluctuant en 2023. La saison apicole a démarré sous un printemps humide, présentant très peu de période propice au butinage. Les beaux jours se sont donc faits attendre et c'est seulement à partir de début mai, que des miellées généreuses ont pu commencer. Une période sèche, ensoleillée et de plus en plus chaude a ensuite pris place, menant finalement à des conditions de sécheresse qui ont mis un terme aux miellées vers la mi-juin. Le résultat global des récoltes de miel sur l'année 2023 est considéré comme satisfaisant par la plupart des apiculteurs.

## Climat en 2023

Sur base des mesures enregistrées à Uccle (Bruxelles), le printemps 2023 est qualifié par l'Institut Royal Météorologique (IRM) comme un printemps humide, plutôt sombre et avec des températures très variables. Le mois de mars a en effet été le deuxième mois de mars le plus humide enregistré pour la période de référence actuelle (1991 à 2023) (Fig. 1), suivi par un mois d'avril présentant également des précipitations supérieures à la normale. Le mois de mai, plus sec, n'a cependant pas empêché le profil global du printemps d'être très humide dans son ensemble (Fig. 2). Au niveau des températures, des périodes plus froides et plus chaudes se sont alternées, induisant une température moyenne proche de la normale. L'amplitude thermique journalière entre les minima et les maxima a cependant été plus faible que la normale : les températures minimales sont restées assez élevées tandis que les températures maximales ont été rarement supérieures à 20°C. C'est seulement à partir du mois de mai que les journées ont été plus chaudes et ensoleillées. La sécheresse s'est ensuite imposée puisqu'une longue période sans précipitation de 32 jours a été enregistrée dans certaines régions, prenant fin le 16 juin. Le mois de juin 2023 est qualifié par l'IRM de mois de juin

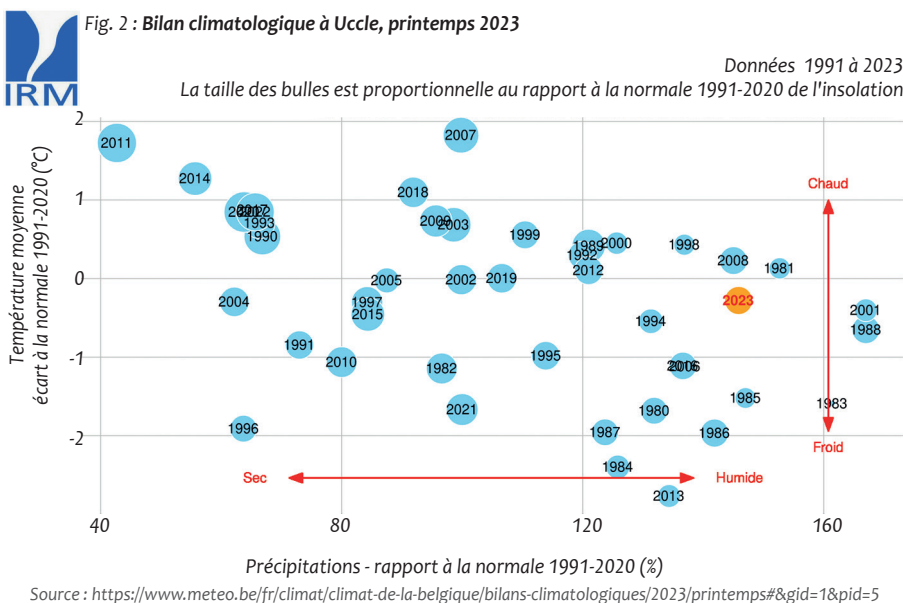
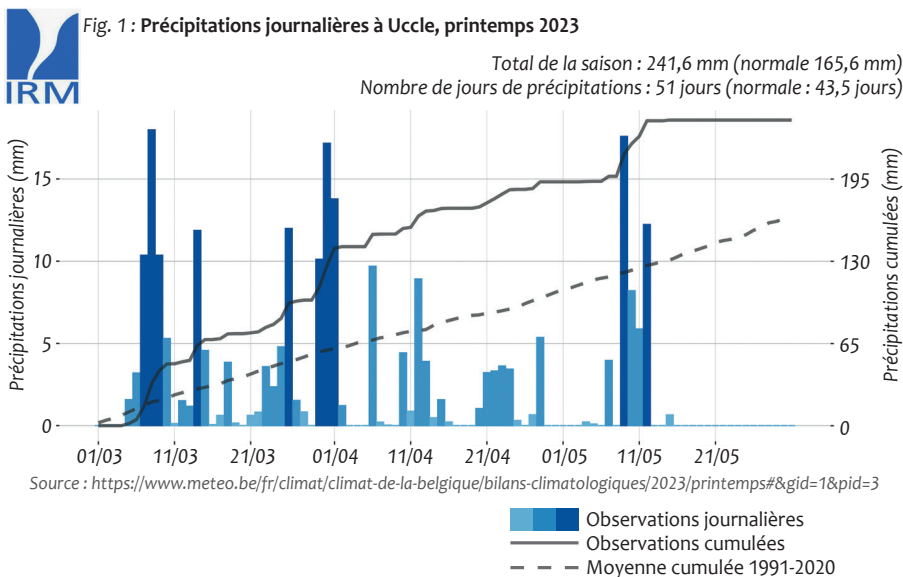
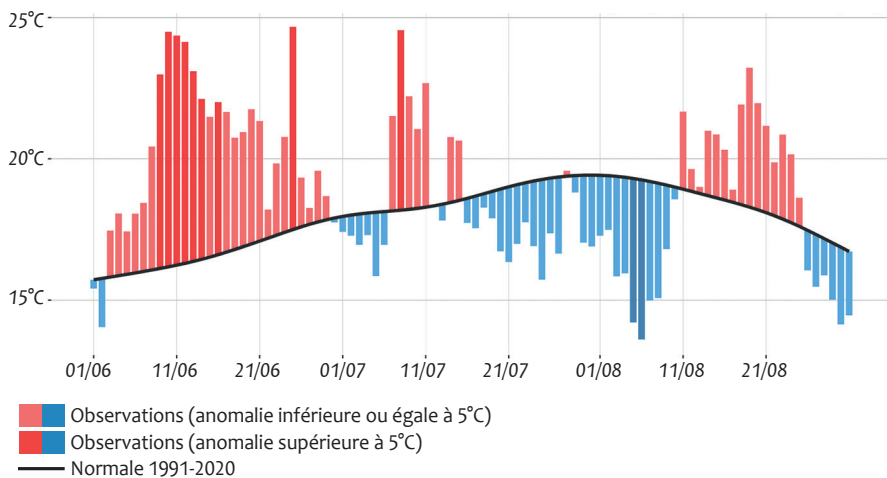




Fig. 3 : Températures moyennes journalières à Uccle, été 2023

Moyenne de la saison : 18.9° (normale : 17.9°C)  
Minimum absolu : 10.1°C (07/08), maximum absolu : 32.1°C(08/07)



Source : <https://www.meteo.be/fr/climat/climat-de-la-belgique/bilans-climatologiques/2023/ete#&gclid=1&pid=1>

Fig. 4 : Données climatiques et variations de poids enregistrées par la balance de Mürringen en 2023

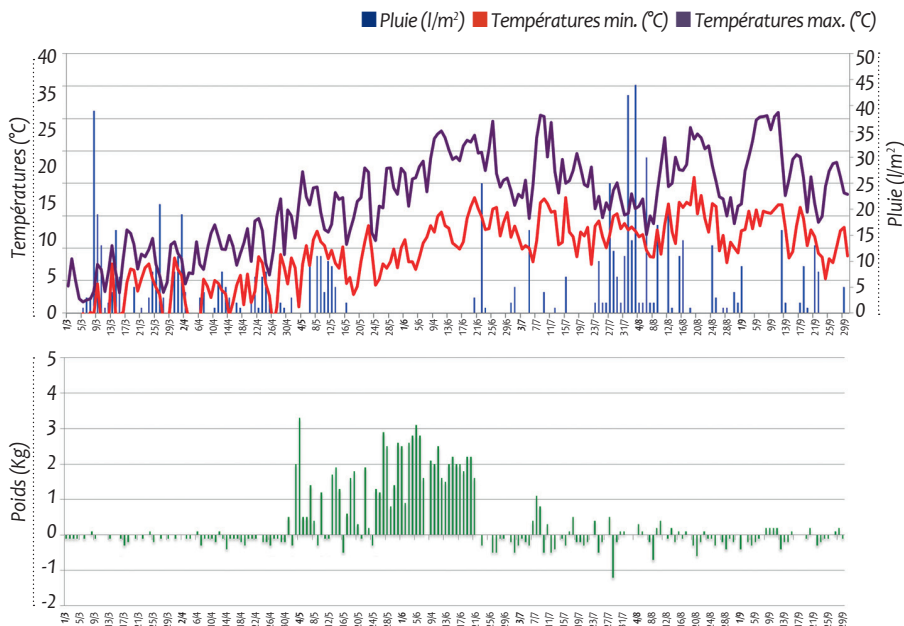
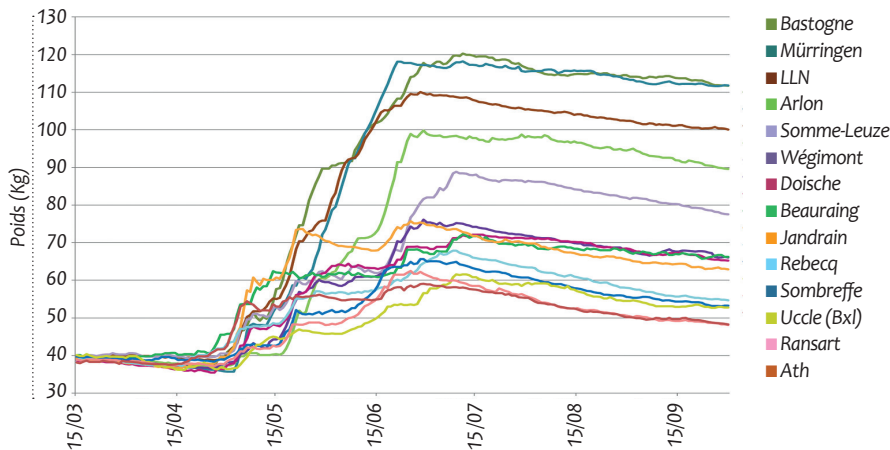


Fig. 5 : Variations de poids enregistrées en 2023 par les balances CAPAZ en fonction de leur localisation.



le plus chaud depuis 1833 (Fig. 3), encore un nouveau record absolu ! Le climat a ensuite basculé vers des mois de juillet et août très pluvieux dans l'ensemble. Des précipitations supérieures à la moyenne ont pris place, avec un nouveau record de précipitation enregistré pour la période du 21 au 31 juillet, accompagnées de températures moyennes légèrement inférieures à la normale. Ces conditions très variables et fleurant à nouveau avec des records, ont encore nécessité de la part de Dame Nature de grandes qualités d'adaptation.

## Données des balances

Ces données climatiques publiées par l'IRM se reflètent bien au niveau des différents ruchers suivis par notre réseau de balances en Wallonie et à Bruxelles. La figure 4 présente les données de la balance de Mürringen, située à l'extrême est de la Belgique en communauté germanophone, dans une zone composée majoritairement de prairies, landes, tourbières et forêts (Hautes Fagnes).

Jusqu'à début mai, nous observons que les températures maximales (courbe violette) sont restées inférieures à la limite des 15°C favorables au butinage. Les précipitations (bâtonnets bleus) sont aussi très régulières durant les mois de mars et avril, permettant aux abeilles de ne sortir que très ponctuellement. Ensuite une longue période sèche et plus chaude s'est installée, créant un contexte très favorable au butinage. D'excellentes miellées ont été observées en continu durant plus d'un mois, sur la fin du printemps et le début de l'été. Fin juin, les rentrées se sont ensuite ralenties en raison de quelques jours de pluie accompagnés d'un rafraîchissement des températures. Selon la localisation des ruchers, les récoltes ont légèrement repris mais ont rapidement été freinées par le manque de ressources à butiner.

Les variations de poids enregistrées en 2023 par les balances en fonction de leur localisation sont présentées en figure 5 (CAPAZ) et en figure 6 (CBK). Des disparités assez importantes sont observées dans les prises de poids entre les différents ruchers. Elles sont bien sûr en partie liées à un effet colonie mais également à un effet climatique. Ces dernières années, durant lesquelles des

périodes de sécheresse sont de plus en plus fréquentes, les disparités se traduisent principalement par les quantités différentes de précipitations associées à chaque région. Par exemple, si l'on compare le rucher de Mürringen à des ruchers situés au centre ou à l'ouest de la Wallonie, qui sont des zones davantage cultivées, des températures plus froides (~5°C) ont été enregistrées à Mürringen, couplées à davantage de pluie (57 jours de pluie avec un total de 392 l/m<sup>2</sup> contre seulement 48 jours de pluie avec un total de 247 l/m<sup>2</sup> à Jandrain par exemple). Bien que la superficie de la Wallonie soit assez modeste, des différences significatives de climat sont néanmoins observées. Durant les années plus sèches, les balances enregistrant des miellées plus importantes sont souvent situées dans les régions plus vertes et/ou boisées, comme c'est le cas à Mürringen. Cette couverture végétale permet de maintenir naturellement une humidité ambiante plus élevée et favorise la production de nectar par les plantes, car celles-ci se trouvent moins rapidement en déficit hydrique.

En figure 7, sont présentées les variations de poids basées sur les moyennes de l'ensemble des balances enregistrées par année. L'année 2023 est représentée en trait rouge plus épais. Comparée à ces dernières années, la récolte de 2023 se situe dans la moyenne supérieure. L'allure de cette courbe montre clairement que les miellées ont débuté assez tard en 2023. Le printemps froid et pluvieux a retardé la floraison des plantes et la sortie des butineuses. Les premiers jours de beaux temps prenant place début mai ont ensuite initié une longue période quasi continue de miellée généreuse, encouragée par un climat ensoleillé et sec. Le trou de miellée, période habituellement comprise entre les miellées de printemps et d'été, est très peu marqué cette année car la floraison tardive du printemps a chevauché la floraison précoce des espèces de l'été. La miellée d'été a ensuite été stoppée fin juin, d'abord par la sécheresse et la chaleur, suivie d'une longue période très pluvieuse.

Fig. 6 : Variations moyennes de poids enregistrées en 2023 par les balances CBK en fonction de la province.

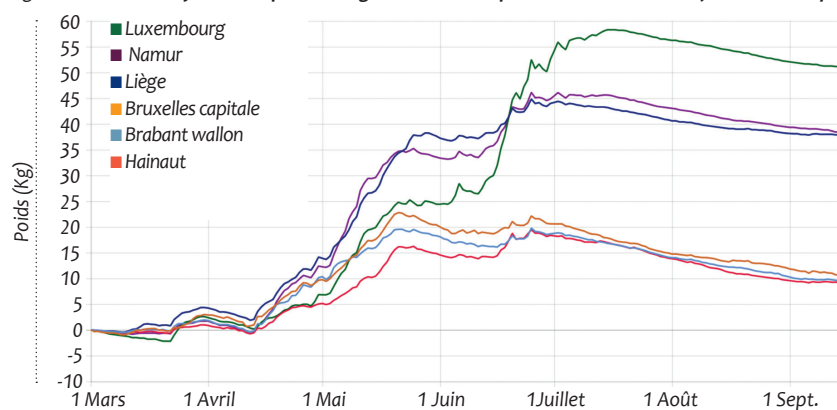
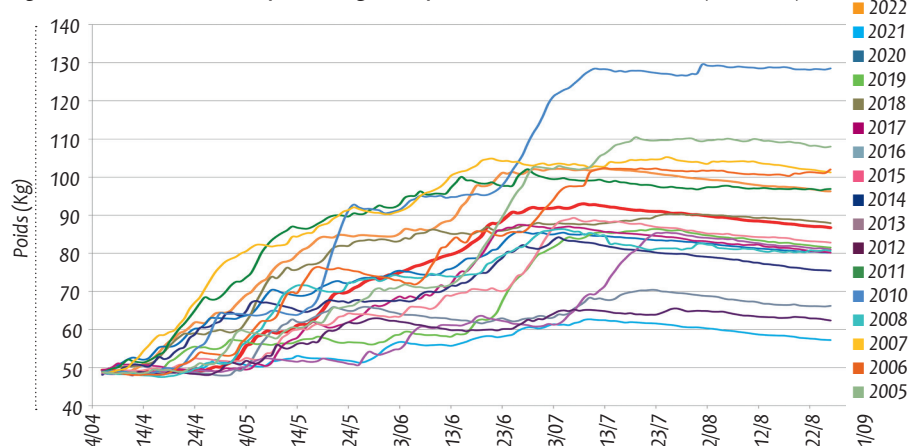


Fig. 7 : Variations annuelles de poids enregistrées par le réseau de balances CAPAZ (2005-2023).



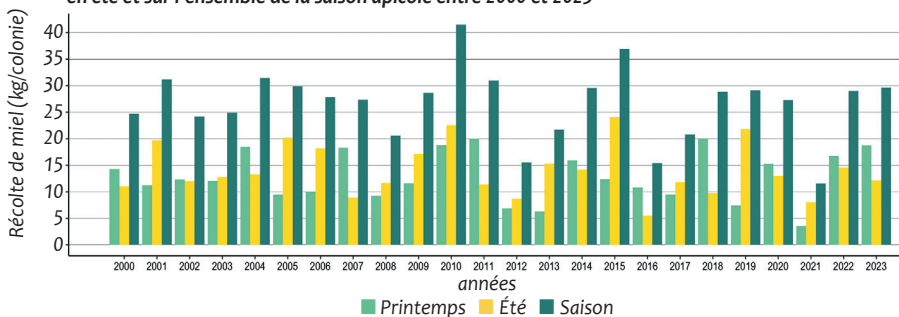
## Impact sur la récolte

Les données des balances sont comparées aux résultats du questionnaire « Miellées » que nous envoyons depuis de nombreuses années à une bonne cinquantaine d'apiculteurs pour le suivi de leurs ruchers. La figure 8 nous présente l'évolution du poids moyen de miel récolté par ruche en Région wallonne et à Bruxelles, calculée sur base de ce questionnaire depuis 2000. Des miellées moyennes de 18,2 kg pour le miel

de printemps et de 12,4 kg pour le miel d'été ont été calculées pour 2023, pour une production totale annuelle moyenne de 29,6 kg par colonie.

Ces valeurs sont comparables à celles des bonnes miellées réalisées durant ces 15 dernières années, telles que celles de 2009, 2014, 2018, 2019 et 2022 mais restent tout de même inférieures aux miellées exceptionnelles observées en 2010 et 2011 avec respectivement, une moyenne totale de 40,9 et 34,3 kg de miel produit par ruche.

Fig. 8 : Évolution du poids moyen de miel récolté par ruche en Région wallonne et à Bruxelles au printemps, en été et sur l'ensemble de la saison apicole entre 2000 et 2023



Au niveau de l'humidité des miels récoltés en Wallonie et à Bruxelles, les conditions climatiques chaudes et sèches qui ont pris place en 2023 durant la période propice aux miellées se reflètent bien. Sur un total de 272 miels analysés au laboratoire du CARI (Fig. 9), la proportion de miels d'humidité supérieure à 18 % est relativement faible : seulement 14 % au printemps, 17 % en été et 15 % en moyenne présentent une teneur en eau trop élevée, susceptible d'induire des problèmes de conservation du miel.

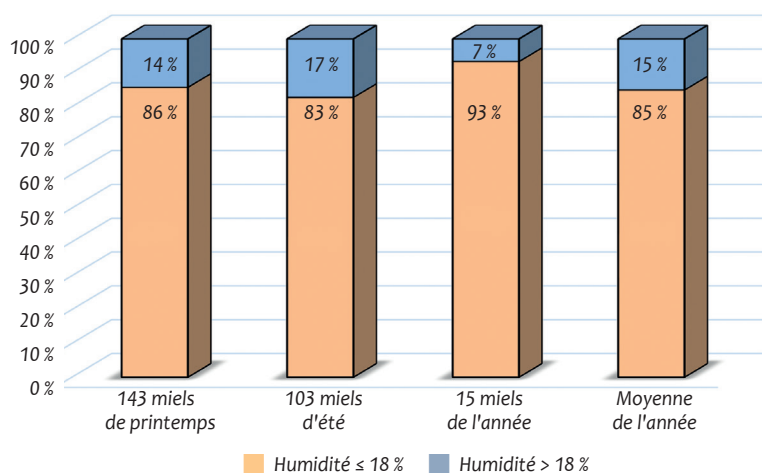
Les conditions climatiques fluctuantes de 2023 ont également eu un impact sur l'origine florale des miels récoltés en Wallonie et à Bruxelles. Les analyses réalisées par le laboratoire du CARI ont mis en évidence différentes particularités pour cette saison apicole.

Dans les miels de printemps, les nectars d'aubépine (*Crataegus sp.*) et de saule (*Salix sp.*) sont omniprésents, donnant aux miels des arômes respectivement caramélisés/épécés (aubépines) ou de médicament (acide salicylique naturellement présent dans le nectar de saule). En accompagnement, les fruitiers (*Malus*, *Pyrus* et *Prunus*) sont toujours présents en nombre, au détriment du colza (*Brassica sp.*). Le houx (*Ilex aquifolium*) est aussi fréquemment détecté cette année, donnant des saveurs plus amères et astringentes au miel.

La récolte d'été est quant à elle marquée par l'abondance des ronces (*Rubus sp.*) et du troène (*Ligustrum sp.*), donnant aux miels des notes typiques de fruits rouges. En raison des conditions climatiques trop sèches au moment de leur floraison, le tilleul, le châtaignier et les trèfles sont assez peu représentés. Le châtaignier a néanmoins été largement visité pour son pollen, ce qui explique la présence fréquente de cette espèce dans les résultats des analyses polliniques. Le climat de 2023 a également permis aux apiculteurs attentifs une miellée sur le Robinier faux-acacia (*Robinia pseudoacacia*).

Tout au long de cette saison apicole (printemps et été), le miellat est présent dans une grande majorité des miels. Cette observation se répète et se confirme ces dernières années. Le miellat devient une composante de plus en plus importante des miels de nos régions, qui présentent alors des valeurs plus élevées de conductivité, de pH et de teneurs en sucres tri-

Fig. 9 : Humidité des miels récoltés en 2023 en Wallonie et à Bruxelles.



saccharides, ainsi qu'une coloration plus sombre, une consistance plus fluide et des arômes plus boisés/épécés. La récolte du miellat est en effet davantage observée en conditions de sécheresse, car elle fournit aux abeilles une ressource de substitution au nectar moins abondant.

Concernant le prix de vente 2023 des miels produits en Région Wallonne et à Bruxelles, le prix du miel au détail est en augmentation constante depuis 2002 et a doublé entre 2000 et 2023 (Fig. 10). En effet, le prix pour du miel multi-floral en pot dans le site de production variait de 7 €/kg à 20 €/kg, avec une moyenne de 14,18 €/kg.

Pour le miel vendu en gros, on observe toutefois une légère diminution depuis 2022, le prix du miel vendu en gros ayant chuté de 12,28 €/kg en 2022 à 11,5 €/kg en 2023.

Pour le miel vendu en vrac chez les fournisseurs et revendeurs, le prix au kilo variait de 8 € à 12,72 €, avec une moyenne de 10,68 €/kg. Toutefois, les données de prix en vrac sont à prendre avec prudence car seulement 4 apiculteurs ont

transmis des informations sur ce mode de vente, contre 14 apiculteurs pour la vente en gros et 42 pour la vente au détail, mode de commercialisation le plus commun en Wallonie et à Bruxelles.

## Impact sur les colonies

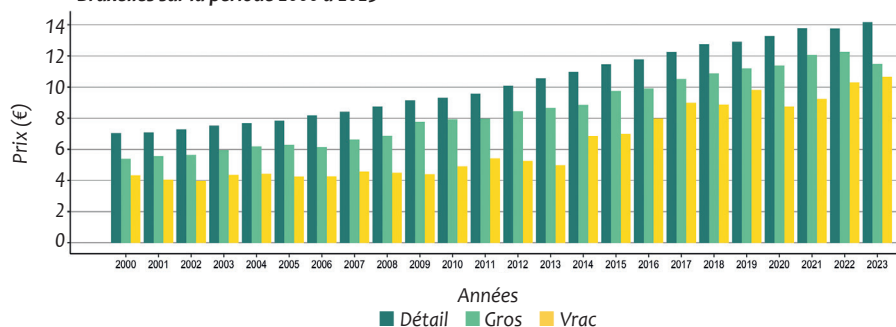
Lors du recensement réalisé par Scienzano, 10.428 apiculteurs étaient enregistrés auprès de l'AFSCA en Belgique au moment du prélèvement (printemps 2023), dont 6.045 en Flandre, 4.151 en Wallonie et 232 à Bruxelles.

Après une mortalité assez stable durant les 3 dernières années, on relève une augmentation annuelle depuis 2022.

Pour la saison 2022-2023, les taux de mortalité à l'échelle de la Belgique ont été les suivants:

- Mortalité hivernale : 25,42 % (95 % IC : 19,58 - 31,26)
- Mortalité saisonnière : 7,84 % (95 % IC : 3,94 - 11,74)
- Mortalité annuelle : 21,86 % (95 % IC : 17,61 - 26,11)

Fig. 10 : Évolution du prix moyen de vente du miel (au détail, en gros et en vrac) en Région Wallonne et à Bruxelles sur la période 2000 à 2023



Cette augmentation annuelle est particulièrement marquée pour la Wallonie (de 15,67 % pour la saison 2021-2022 contre 25,15 % pour la saison 2022-2023). Elle est de moindre importance pour la Flandre (avec une mortalité moyenne annuelle de 30,22 % pour la saison 2022-2023 contre 27,79 % en 2021-2022).

À l'inverse, la région Bruxelles-Capitale a montré une diminution très forte de sa mortalité annuelle, avec un taux de 6,67 % pour la saison 2022-2023 contre 17,36 % de pertes au cours de la saison 2021-2022, revenant à des taux proches de ceux enregistrés en 2020-2021.

Les pertes hivernales ont été particulièrement importantes en Flandre (32,9 %) en comparaison avec la Wallonie (18,69 %) ou la Région Bruxelles-Capitale (19,05 %). En revanche, c'est la Wallonie qui présente le plus fort taux de mortalités en saison, avec 10,16 % de pertes, contre respectivement 5,38 % en Flandre. À noter qu'aucune perte n'a été relevée en région Bruxelles-Capitale lors du recensement réalisé par Sciensano sur un échantillon de 14 colonies suivies.

Certainement en raison de nombreux facteurs de stress environnementaux

impactant directement la production de miel et la survie des colonies, nous constatons que la taille des ruchers wallons et bruxellois semble en baisse constante depuis 2019. En 2023, nous relevons en moyenne 13,56 colonies par rucher contre 18,3 colonies par rucher sur la saison en 2019 (Fig. 11).

Parmi ces facteurs environnementaux, nous pouvons lister des conditions climatiques variables, rendant les productions de miels très aléatoires dans le temps et dans l'espace (très variable d'une région à l'autre) ou l'explosion démographique de nouveaux prédateurs tels que le frelon asiatique, affectant l'activité des colonies en saison, son développement et sa survie avant ou pendant l'hivernage.

Le détail des chiffres de la mortalité hivernale à l'échelle de la Belgique et par province pour la saison 2022-2023, ainsi que les causes potentielles de ces pertes, sont présentés dans le précédent numéro d'Abeilles & Cie (n°217) en pages 16 à 18 : article de Louis Hautier et Gilles San Martin sur les résultats de l'enquête COLOSS 2023.

On peut y voir sur les cartes présentées par le CRA-W que les zones les plus im-

pactées par des pertes de colonies sont celles où les apiculteurs ont signalé le plus de présence de frelons asiatiques sur leurs ruchers et où les densités de nids détectés étaient les plus importantes. Toutefois, il est impossible à ce stade de mettre en évidence une corrélation entre ces observations et les données de terrain. Des suivis et données complémentaires sont encore nécessaires pour évaluer de manière fiable l'impact de ce nouveau prédateur sur les colonies en Belgique.

## En conclusion

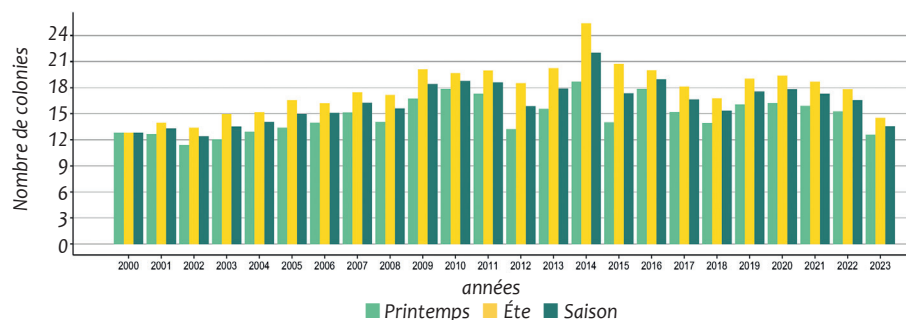
Les conditions climatiques favorables à la sortie des abeilles se sont déclenchées tardivement en 2023 mais ont fini par permettre une belle récolte à la fin du printemps et au début de l'été.

Vous êtes nombreux à avoir enregistré une miellée tout-à-fait satisfaisante, tirée vers le haut par une miellée de printemps supérieure à la moyenne, alors que la miellée d'été s'est révélée plus faible.

Bien que le nombre total d'apiculteur-trices soit en augmentation, il semblerait que le nombre de colonies par rucher tende à diminuer, soit en raison des pertes enregistrées, soit par volonté des apiculteur-trices, par exemple pour diversifier leurs emplacements afin de pallier aux variations fortes des ressources locales suite aux aléas climatiques.

Cette année encore, attendons-nous à consacrer une attention particulière à la santé des colonies, face aux multiples pressions auxquelles elles seront probablement soumises (climat, frelon asiatique, pathogènes, ...). Espérons des conditions climatiques favorables au bon développement des colonies et au remplissage des hausses pour 2024 !

Fig. 11 : Évolution du nombre moyen de colonies (55 apiculteurs enquêtés en 2023)



**MOTS CLÉS :**

bilan, climat, flore et miellées, miels, colonies